

Le poids de la fonction publique et de l'économie résidentielle

À La Réunion, un salarié sur trois relève de la fonction publique qui verse 43 % des rémunérations totales. L'économie résidentielle génère plus d'emplois et moins de rémunérations. Les activités productives sont de bien moindre importance. Les emplois salariés sont concentrés à 80 % dans huit communes qui forment trois pôles d'emploi.

À la fin 2004, La Réunion comptait plus de 192 000 emplois salariés qui ont donné lieu à plus de 4,4 milliards d'euros de rémunérations brutes au cours de l'année. La plus grande part de ces rémunérations est issue de la fonction publique (43 %) suivie de près par l'économie résidentielle (36 %) tandis que les activités productives ne ver-

sent que 21 % des rémunérations totales. La sphère résidentielle est celle qui génère le plus d'emplois (42 %), suivie par la fonction publique (34 %) ; la sphère productive reste assez loin derrière avec 24 % des emplois.

L'ensemble des activités se concentre dans trois grands pôles : Saint-Denis et Sainte-Marie dans la zone Nord (36,1 % des emplois salariés), Saint-Pierre, Le Tampon, Saint-Louis dans la zone Sud (22,2 % des emplois salariés) et Saint-Paul, Le Port, La Possession dans la zone Ouest (22,1 % des emplois salariés). Ces huit communes totalisent plus de 80 % des emplois salariés et 83 % des revenus salariaux.

Principale pourvoyeuse des rémunérations, la **sphère publique** est composée d'établissements peu nombreux et de grande taille (près de 7 sur 10 comptent au moins 10 salariés). La fonction publique d'État est prépondérante avec 58 % des rémunérations versées, suivie de la fonction publique territoriale (28 %) et de la fonction publique hospitalière (14 %). Présente sur l'ensemble du territoire, la fonction publique est relativement plus importante dans les petites communes à cause de la faiblesse des autres sphères. Sept communes doivent ainsi plus de la moitié de leurs emplois salariés à la fonction publique et entre 60 % et 75 % de leurs revenus salariaux.

Plus créatrice d'emplois, l'économie résidentielle est marquée par une forte repré-

sentation du commerce de détail et du commerce automobile qui emploient 27 % des salariés. On y trouve beaucoup de petits établissements (près des trois quarts ont cinq salariés ou moins). Mais les trois quarts des rémunérations sont distribuées par les entreprises de 10 salariés et plus qui regroupent les deux tiers des effectifs de la sphère. Les établissements appartenant à la sphère résidentielle sont les mieux répartis sur l'ensemble du territoire, de par la nécessaire proximité de leur activité avec la population (commerces de détail, services aux particuliers...). Ils représentent plus de 45 % des emplois salariés à Saint-Denis, Saint-Paul, Le Tampon et Saint-Leu.

Les trois sphères économiques

- La **sphère "productive"** est composée de l'agriculture, de l'industrie, des services aux entreprises, de la logistique et plus généralement des établissements dont l'activité économique est orientée vers les marchés extérieurs au territoire local.

- La **sphère "résidentielle"** correspond aux services à la population présente sur le territoire dès lors qu'ils ne sont pas rendus par des établissements de la sphère "publique". Elle inclut le commerce de détail, la restauration et l'hôtellerie ainsi que le secteur de la construction et les établissements publics à caractère industriel et commercial comme la Poste.

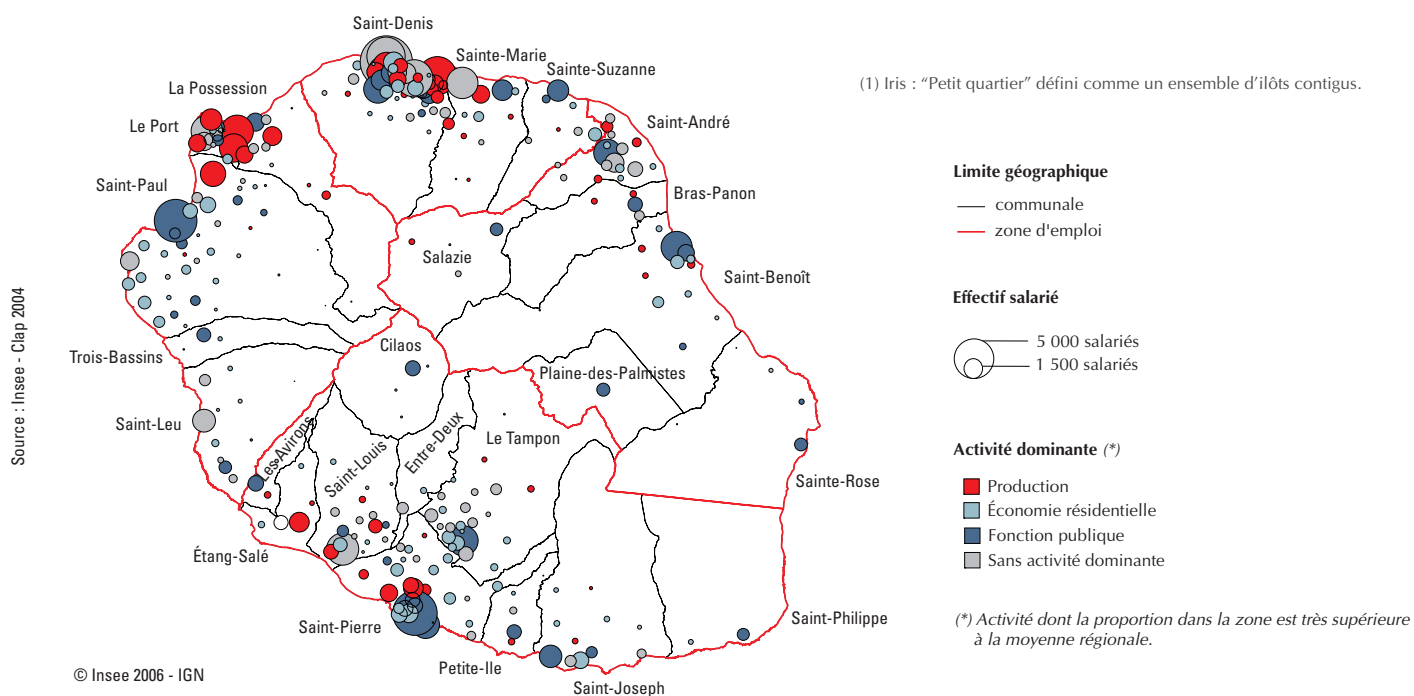
- La **sphère "publique"** comprend les administrations et collectivités publiques. Sont comptabilisés les agents en poste dans les établissements recrutant sur la base du droit public : administrations de l'État, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif (hôpitaux, universités, ...).



La sphère productive est concentrée sur trois grands pôles

La **sphère productive** se compose principalement des services aux entreprises (39 % des salariés de la sphère) et de l'industrie (30 %). Elle est concentrée autour des trois grands pôles d'emploi et peu présente ailleurs. Le Port, La Possession, Sainte-Marie et L'Étang-Salé regroupent 31,5 % des emplois salariés de la sphère productive alors qu'ils ne représentent que 17,5 % des emplois salariés totaux. Ces activités sont liées à la présence des grandes infrastructures de communications internationales (port et aéroport) et de

Localisation des activités en 2004 selon le nombre de salariés à l'Iris (1)



quelques grands établissements des industries agroalimentaires et des transports pour l'Étang-Salé. Les établissements de Saint-Denis emploient, malgré tout, 31 % des salariés de la sphère productive.

La **zone Nord** comprend les communes de Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne

qui regroupent 38 % des effectifs salariés et 41 % des rémunérations de La Réunion. C'est la zone qui pèse le plus lourd dans chaque sphère d'activité. Du fait de son importance démographique, Saint-Denis concentre les grands établissements de l'économie résidentielle. Son statut de capitale régionale y localise les grandes administrations et le centre hospitalier départemental.

La proximité du principal aéroport de l'île attire les activités productives. Parmi les 100 plus grands établissements de La Réunion, 38 se situent à Saint-Denis qui truste la moitié des grands établissements des activités productives et de l'économie résidentielle.

La **zone Sud** arrive en deuxième position derrière le Nord en termes d'effectifs salariés et de rémunération, sauf pour les activités productives où elle est distancée par la zone Ouest. Un grand pôle d'emploi réunit les communes de Saint-Pierre, Le Tampon et Saint-Louis qui totalisent 78 % de l'emploi de la zone. Saint-Pierre apparaît proche de la moyenne régionale en ce qui concerne la répartition entre les sphères d'activités. Le Tampon et, dans une moindre mesure, Saint-Louis, connaissent un déficit d'activités productives compensé, en partie, par l'orientation productive de l'Étang-Salé.

La **zone Ouest** se démarque par l'importance des activités productives qui pèsent 31 % des emplois salariés de la zone et 29 % des salaires versés. Ces activités sont portées par la présence du port et s'étendent, au-delà de la commune du Port, sur la Possession et Saint-Paul. Le commerce de gros

Répartition des effectifs salariés et des rémunérations selon la sphère d'activité et la zone d'emploi

Source : Insee, Clap 2004.

	EST	NORD	OUEST	SUD	TOTAL
Activités productives					
Effectifs salariés	2 654	17 626	14 672	11 142	46 094
Rémunérations	49	378	314	204	945
Économie résidentielle					
Effectifs salariés	7 110	32 004	19 455	21 860	80 429
Rémunérations	123	725	369	371	1 588
Fonction publique					
Effectifs salariés	8 509	22 839	13 692	20 781	65 821
Rémunérations	214	705	402	585	1 907
TOTAL					
Effectifs salariés	18 273	72 469	47 819	53 783	192 344
Rémunérations	386	1 809	1 085	1 160	4 440

Rémunérations en millions d'euros.

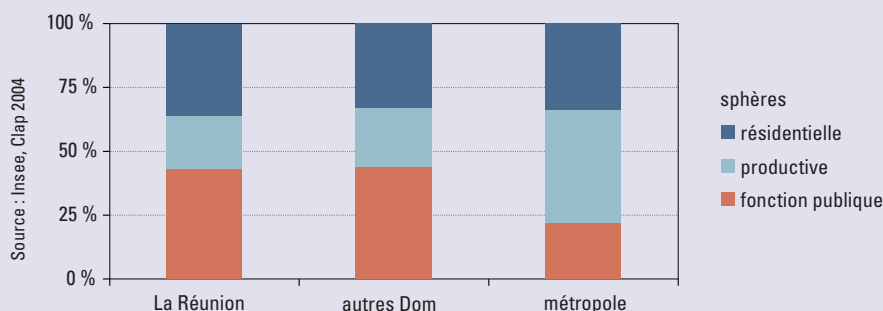
Une spécificité domienne

L'importance de la fonction publique est une spécificité domienne : à La Réunion comme dans les autres Dom, un salarié sur trois travaille dans des établissements relevant de la fonction publique contre 21 % en métropole. En termes de rémunérations, le poids de la fonction publique dans les Dom, relativement aux autres sphères, est deux fois plus important qu'en métropole. Inversement, la sphère productive est beaucoup moins importante dans les Dom, avec à peine un salarié sur quatre et près de 22 % des rémunérations au lieu de quatre salariés sur dix et près de 44 % des rémunérations en France métropolitaine. L'industrie et les services aux entreprises sont particulièrement sous-représentés par rapport à l'hexagone (1) (respectivement 8 % et 9 % contre 20 % et 17 % en métropole).

Les salariés du secteur privé ont aussi une qualification inférieure dans les Dom. À La Réunion, plus de sept salariés du secteur privé sur dix sont employés ou ouvriers, un résultat légèrement supérieur à la moyenne domienne. La sphère productive réunionnaise se distingue par un grand nombre d'ouvriers (plus d'un salarié sur deux, au lieu de quatre sur dix en métropole ou dans les autres Dom). Au total la métropole ne compte que 60 % d'ouvriers et employés et une proportion plus élevée de cadres et professions intellectuelles supérieures (15 % contre près de 9 % dans les Dom).

(1) sur un champ d'activités hors agriculture.

Poids de la masse salariale des trois sphères



est fortement implanté au Port et à La Possession (35 % des emplois du secteur) ainsi que les secteurs des transports (28 %), de l'industrie (26 %) et du BTP (22 %) alors que ces deux communes représentent 12 % de l'emploi salarié de La Réunion. La Possession possède également un fort

pourcentage d'emplois dans les services opérationnels. Saint-Paul est plus tournée vers les activités résidentielles liées notamment au tourisme. Saint-Paul est la première commune en ce qui concerne les emplois des hôtels, cafés, restaurants (30 % des emplois du secteur).

CLAP, un nouvel outil pour la connaissance des emplois et des rémunérations au niveau local

Le dispositif "Connaissance locale de l'appareil productif" (CLAP) a été conçu pour mesurer l'emploi et les salaires au niveau local, en utilisant les données issues de plusieurs sources, notamment SIRENE, EPURE (URSSAF), DADS (Déclarations annuelles de données sociales). CLAP rassemble à un niveau géographique fin et sur un champ complet, non limité au traditionnel champ ICS "Industrie, Construction, Commerce et services", des données sur la localisation des établissements employeurs, les effectifs employés, les rémunérations versées par secteur d'activité sur l'ensemble de l'économie, marchande et non marchande, hors personnels militaires dépendant du Ministère de la Défense et emplois domestiques. CLAP vise la fourniture d'une information de qualité homogène au niveau du croisement zone d'emploi - NES114.

Les non-salariés, comme les artisans et les professions libérales, ne sont pas comptabilisés.

Dans cette étude, les établissements pris en compte sont uniquement les établissements employeurs.

Dans CLAP, l'emploi est mesuré au sens des "postes de travail" pourvus au 31 décembre par établissement employeur. Cette approche centrée sur la notion de "facteur travail" au sein du système productif ne se substitue donc pas aux estimations d'emploi centrées sur le nombre de personnes en emploi dans un territoire, leurs caractéristiques sociales et leurs trajectoires.

La zone Est fait figure de parent pauvre. Elle représente moins de 10 % des emplois salariés de La Réunion et 47 % de ces emplois appartiennent à la fonction publique (55 % des salaires versés). Saint-André et Saint-Benoît y constituent des petits pôles d'emplois qui rassemblent 79 % des emplois de la zone. La répartition des emplois entre les activités est un peu plus équilibrée à Saint-André grâce au développement du commerce de détail et du BTP. L'emploi dans les autres communes dépend essentiellement de la fonction publique, sauf Bras-Panon qui accueille quelques établissements industriels.

Michel **BRASSET**,
chef de la division "Observation locale sur les entreprises et l'emploi" et Olivier **FAGNOT**,
chef du service statistique